

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de CREISSELS
se réunira, en séance ordinaire le 03 juillet 2023, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Tarification de l'eau pour l'année 2023/2024
- Tarification Redevance d'assainissement 2023/2024
- Avenant N°2 à la convention du 15 juillet 2003 : traitement eaux usées
- Approbation du projet de révision de la charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Vente par les services communaux du Livre « SI CREISSELS M'ETAIT CONTE »
- Questions diverses

Fait CREISSELS, le 27 juin 2023

Le Maire

